

Étude n° 38 - novembre 2008

En 2006, la filière bois se maintient (enquêtes annuelles de branche « exploitations forestières » et « scieries » 2006 réalisées en 2007)

En 2006, la récolte totale de bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur représente 668 100 m³. Les entreprises régionales en réalisent 90 %. Les scieries produisent 58 200 m³. Le tissu régional se compose de 150 exploitations forestières et 44 scieries dont 20 exercent les deux activités. Ces 174 entreprises régionales de la filière génèrent près de 1 100 emplois.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la forêt est sous exploitée.

La région est fortement boisée puisque la forêt couvre 42% du territoire contre 27% en moyenne en France. La surface de la forêt régionale représente 9% de la forêt française mais la récolte n'atteint pas 2% du total national (1,8%).

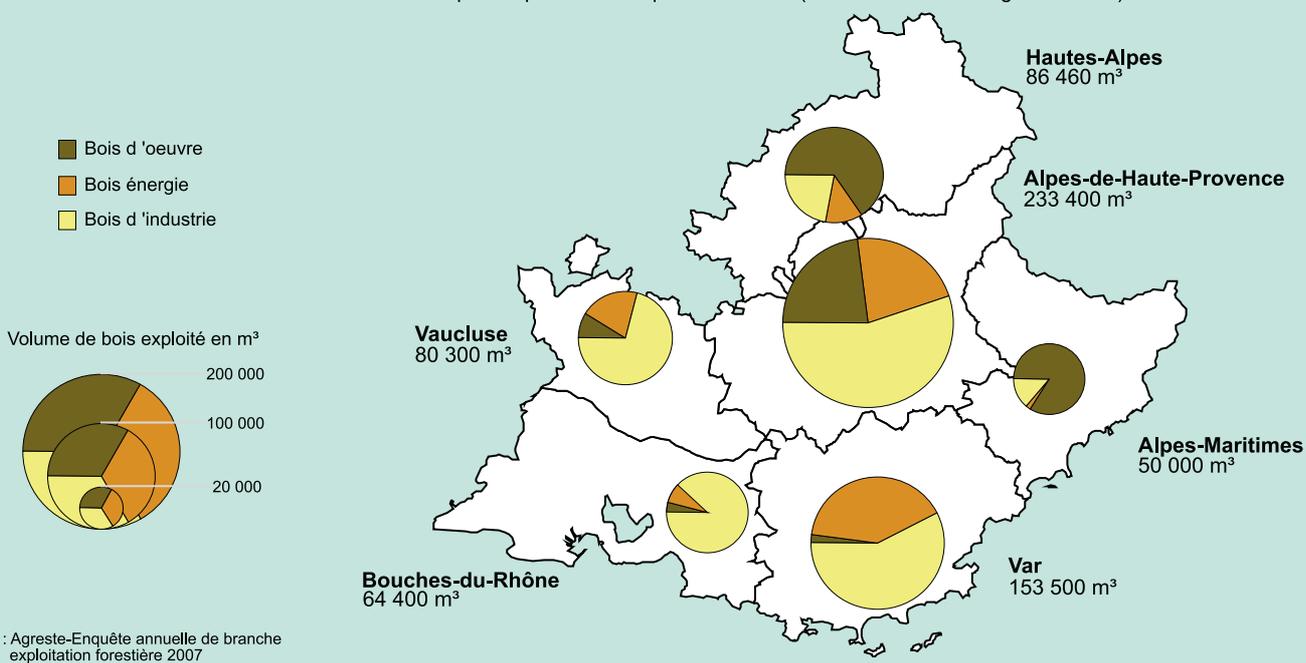
Le rendement est faible ramené à l'hectare pour diverses raisons : la faible qualité des peuplements, un accroissement naturel réduit par les conditions pédoclimatiques et des coûts d'exploitation élevés en raison du relief et du morcellement des propriétés.

Dép.	Volume sur pied milliers m ³	Accrois. annuel milliers m ³	Feuillus %	Conifères %	Récolte 2006 eab* milliers m ³	Récolte / accrois. annuel
04	28 811	997	40	60	233	23 %
05	20 914	613	20	80	87	14 %
06	23 771	715	26	74	50	7 %
13	4 357	209	28	72	64	31 %
83	18 092	781	50	50	154	20 %
84	6 549	263	49	51	80	30 %
PACA	102 494	3 578	29	71	668	19 %

Sources : Inventaire forestier national et *Agreste-Enquêtes annuelles de branches 2007

Volumes de bois exploités en 2006 en région PACA

668 100 m³ de bois ont été exploités par 172 entreprises en 2006 (dont 150 ont leur siège en PACA)



L'exploitation forestière sur le territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2006, la récolte sur la région est identique à celle de 2005. Elle s'élève à 668 100 m³ de bois rond sur écorce. L'activité sur le territoire est menée par 172 entreprises dont 150 ont leur siège en PACA. Celles-ci réalisent 91 % des prélèvements. Le reste des volumes provient principalement de l'activité d'entreprises de Midi-Pyrénées (7,5 %) et de Rhône-Alpes.

L'évolution sur les départements n'est pas homogène : les volumes récoltés dans le département des Alpes-Maritimes augmentent de 40 % alors que les Hautes-Alpes, les

Bouches-du-Rhône et le Var enregistrent respectivement une hausse de 29 %, 24 % et 16 %. Le Vaucluse stagne et les Alpes-de-Haute-Provence perdent 21 %.

Les bois certifiés provenant de forêt gérée durablement représentent la moitié des volumes récoltés.

Le bois d'industrie (356 500 m³), représente plus de la moitié des volumes (53 %) comme en 2005. Il est composé pour 92 % de conifères destinés à la trituration et provient pour 36 % des Alpes-de-Haute-Provence.

Le bois d'œuvre (grumes 164 500 m³), représente un quart des volumes et augmente de 23 %, là aussi constitué principalement de conifères.

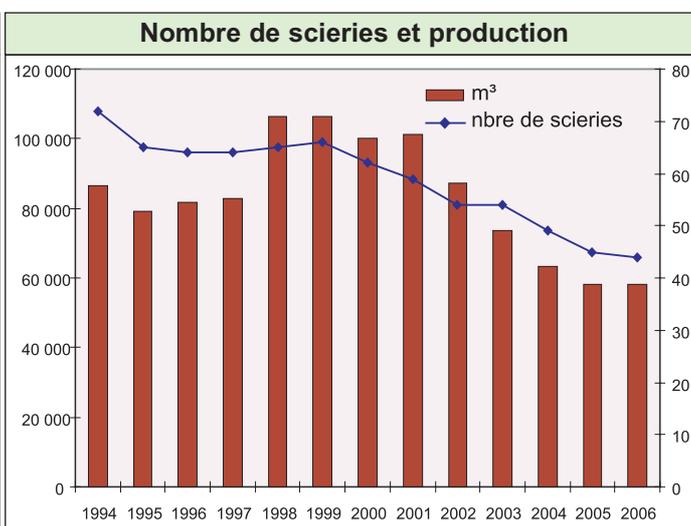
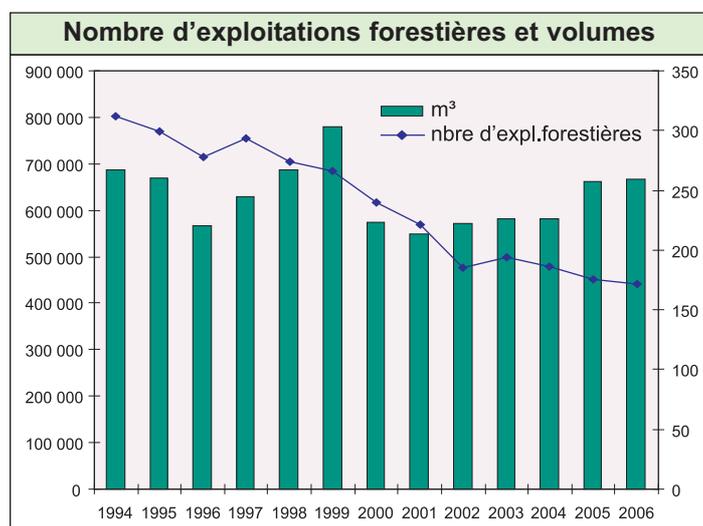
Le bois énergie (147 100 m³), composé de 85 % de bois en bûches et 15 % de plaquettes combustibles représente 22 % de la récolte et enregistre une baisse de 17 %, revenant ainsi au niveau de 2004. Le Var concentre 42 % des volumes et les Alpes-de-Haute-Provence 35 %.

La récolte en PACA en 2006

m ³	Alpes-de-Hte-Pce		Hautes-Alpes		Alpes-Maritimes		Bouches-du-Rhône		Var		Vaucluse		PACA	
	Quantité	Nbre Ent.	Quantité	Nbre Ent.	Quantité	Nbre Ent.	Quantité	Nbre Ent.	Quantité	Nbre Ent.	Quantité	Nbre Ent.	Quantité	Nbre Ent.
Total feuillus	1 331		353		0		790		100		4 455		7 029	
<i>dont peuplier</i>	1 331		37		0		790		0		4 391		6 549	
Total conifères	52 493		56 214		41 741		1 669		2 920		2 447		157 484	
<i>dont sapin & épicéa</i>	16 464		26 851		35 047		39		0		0		78 401	
<i>mélèze</i>	10 323		20 182		4 453		0		0		0		34 958	
<i>pin sylvestre</i>	8 086		5 017		2 184		0		0		0		15 287	
<i>autres conifères</i>	17 620		4 164		57		1 630		2 920		2 447		28 838	
Total grumes	53 824	17	56 567	22	41 741	11	2 459	3	3 020	6	6 902	6	164 513	48
<i>dont certifiées</i>	37 420		39 359		39 247		847		987		1 379		119 239	
<i>dont exportées</i>	20 963		12 700		1 683		2 248		1 974		3 644		43 212	
Bois de trituration de feuillus	1 405		372		0		8 399		381		17 366		27 923	
Bois de trituration de conifères	127 067		18 910		6 972		48 393		87 826		39 400		328 568	
Total trituration pour pâtes et panneaux	128 472	17	19 282	12	6 972	7	56 792	10	88 207	15	56 766	9	356 491	57
<i>dont certifiés</i>	68 660		13 823		6 844		11 552		41 950		18 194		161 023	
<i>dont exportés</i>	8 315		415		0		0		1 405		0		10 135	
Bois énergie	51 135	37	10 616	18	1 304	6	5 157	10	62 216	45	16 672	15	147 100	111
<i>dont certifiés</i>	9 158		3 309		364		366		22 788		2 680		38 665	
<i>dont exportés</i>	2 949		0		0		0		0		0		2 949	
Total exploitation forestière	233 431	43	86 465	31	50 017	15	64 408	15	153 443	47	80 340	21	668 104	172*
part du département	35 %		13 %		7 %		10 %		23 %		12 %		100 %	

*Le nombre d'entreprises dans la région est inférieur à la somme des entreprises, une même entreprise peut être comptée plusieurs fois.

Source : Agreste-Enquêtes annuelles de branches 2007



Source : Agreste-Enquêtes annuelles de branches 2007

La production dans les scieries en Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2006, 44 scieries produisent 58 200 m³, l'équivalent de la production 2005. Les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes concentrent 80 % des volumes sciés et près des deux

tiers (61 %) des scieries régionales. Les conifères restent l'essence prédominante des sciages.

La moitié des sciages sont de qualité charpente.

Avec 24 600 tonnes les produits connexes enregistrent 4 % d'augmentation par rapport à l'année précédente. Les plaquettes représentent 35 % de cette production.

Les sciages en PACA en 2006

m ³	Alpes-de-Hte-Pce	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
nombre de scieries	9	16	11	(s)	4	(s)	44
Total feuillus et bois tropicaux	0	202	758	0	0	0	960
sapin épicéa	1 413	10 449	25 071	200	2 510	945	40 588
<i>dont sapin épicéa choix 2</i>	<i>1 288</i>	<i>8 665</i>	<i>8 597</i>	<i>0</i>	<i>1 990</i>	<i>275</i>	<i>20 815</i>
douglas	1 627	404	1 018	300	450	25	3 824
mélèze	989	3 197	2 557	100	0	25	6 868
pin sylvestre	1 178	820	734	0	600	0	3 332
<i>dont pin sylvestre choix 2, 3A</i>	<i>1 178</i>	<i>480</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>600</i>	<i>0</i>	<i>2 258</i>
autres conifères	0	391	0	0	1 850	365	2 606
Total conifères	5 207	15 261	29 380	600	5 410	1 360	57 218
Total feuillus, bois tropicaux et conifères	5 207	15 463	30 138	600	5 410	1 360	58 178
<i>dont certifiés</i>	<i>3 200</i>	<i>5 404</i>	<i>24 277</i>	<i>0</i>	<i>3 310</i>	<i>175</i>	<i>36 366</i>
part du département sur la région	9 %	27 %	52 %	1 %	9 %	2 %	100 %
plaquettes	30	2 084	5 108	0	1 300	0	8 522
chutes, sciures, écorces...	2 852	6 645	5 077	150	795	544	16 063
Total produits connexes en tonnes	2 882	8 729	10 185	150	2 095	544	24 585

(s) : données couvertes par le secret statistique

Source : Agreste-Enquêtes annuelles de branches 2007

L'activité des entreprises régionales

Les 150 exploitations forestières régionales ont récolté 629 000 m³ comme en 2005. Leur activité hors PACA représente 4 % des volumes. Elle se réalise principalement en Languedoc Roussillon (3 %) et en Rhône-Alpes.

En 2006, 130 entreprises ont uniquement une activité d'exploitation fores-

tière, 24 n'ont qu'une activité de scierie et 20 ont exercé les deux activités. Ces entreprises génèrent près de 1 100 emplois dont 8 sur 10 sont des emplois de salariés permanents. Le reste se répartit pour deux tiers en emplois non salariés et un tiers en emplois saisonniers. En une année l'emploi diminue globalement de 6 %

et l'emploi saisonnier de 30 %. La rubrique sylviculture qui dans le cadre de l'enquête de branche donne une vision tronquée de l'activité, ne comprend que le débroussaillage et les travaux forestiers et concentre la moitié des emplois salariés. L'Office national des forêts (ONF) procure 85 % de ces postes.

L'emploi dans les exploitations forestières et les scieries en PACA en 2006

nombre de permanents	Alpes-de-Hte-Pce	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA	Saisonniers en ETP**
Non salariés	31	17	8	3	34	13	106	
Total Salariés	167	65	282	172	182	47	915	75
dont sylviculture	43	1	226	118	59	15	462	51
expl. Forestières	96	34	8	29	58	24	249	14
sciage	7	23	34	3	17	1	85	5
autres activités*	21	7	14	22	48	7	119	5

* hors production : gérant, administration, commerciaux, transport...

**ETP équivalent temps plein soit 1607 heures par an par personne

Source : Agreste-Enquêtes annuelles de branches 2007

Bilan des aides en 2006

En 2006, 24 dossiers de demande ont été déposés par 15 exploitations forestières et 9 scieries et entreprises de seconde transformation du bois pour un investissement total de 3,48 M€.

Le montant des aides s'élève à 797 K€ dont 11 % versés par l'État, 48 % par le Conseil Régional, 30 % sur les fonds

européens (FEOGA) dans le cadre des financements conjoints (Europe, État, Conseil Régional) et 11 % attribués par les Conseils Généraux.

Les investissements ont porté sur les matériels suivants :

1) exploitation forestière (2,56 M€ investis) : 2 abatteuses, 5 porteurs, 1 débusqueur, 2 broyeurs pour plaquettes bois énergie, 7 grues,

2 remorques et 4 machines de façonnage de bûches

2) matériel de scierie (99 K€ investis) : ligne de sciage

3) matériel de seconde transformation (819 K€ investis) : machine à commande automatique, rack de rangement, presses etc. (remarque : l'État – MAP – n'intervient pas dans la seconde transformation).

Méthodologie

Les enquêtes annuelles de branche visent à connaître la production en quantités physiques pour les branches d'activité « exploitations forestières et scieries ». Ces enquêtes sont placées sous la responsabilité du service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère de l'agriculture et de la pêche (MAP). Elles sont réalisées conjointement par les services régionaux de l'information statistique et économique et les services régionaux de la forêt et du bois des directions régionales de l'agriculture et de la forêt.

En 2006, ces enquêtes ont été réalisées de manière exhaustive dans toutes les régions.

L'enquête annuelle de branche prend uniquement en compte les exploitations forestières et les scieries. Les données concernant l'emploi induit par le travail de la forêt ne sont donc pas exhaustives. Les entreprises et coopératives de travaux forestiers, les entreprises de sylvicultures ne sont pas prises en compte.

Quelques définitions

Grume : tronc d'arbre abattu et ébranché. Elle fournit du bois d'œuvre.

Bois d'œuvre : bois destiné au sciage, au déroulage

Bois de trituration : bois destiné à la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.

Bois d'industrie : comprend le bois de trituration et les autres bois d'industrie

Autres bois d'industrie (= autres que le bois de trituration) : bois destiné à la fabrication de poteaux de lignes électriques ou téléphoniques, de piquets, pieux, etc.

Bois-énergie (= bois de feu ou bois de chauffage) : bois destiné à la combustion ou à la carbonisation.

Plaquettes : éclats de bois obtenus par déchiquetage dans un broyeur et destinés à la production d'énergie en chaufferies.

Produits connexes de scierie : le rendement du sciage étant en moyenne de 50 % (supérieur à 60 % en PACA), la moitié environ du volume entrant en scierie se retrouve sous forme de produits connexes. Ces produits revêtent une importance économique et écologique de plus en plus grande. Ils sont composés d'écorces, de sciures, copeaux de chutes... Ils sont utilisés en matière première dans les industries de trituration, fabrication de pâte à papier, panneaux de particules, panneaux de fibre et aussi écorces pour espaces verts, briquettes de chauffage et production d'énergie pour l'entreprise et le fonctionnement des séchoirs.

Pour en savoir plus
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste Chiffres et Données

- Récolte de bois et production de sciage en 2005 - n°150 - août 2007
- Exploitations forestières et scieries - n°156 - mars 2008
- Statistiques forestières 2007 - n°196 - mars 2008
- Structure de la propriété forestière privée en 1999 - n°144 - nov 2002

Agreste GraphAgri

- La forêt et les industries du bois 2006

Agreste Provence-Alpes-Côte d'Azur ETUDES

- Exploitation forestière et scierie en 2005 - n° 30 - novembre 2007
- La propriété forestière privée en Provence-Alpes-Côte d'Azur - n°15 - mai 2005



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt

Service Régional de l'Information Statistique
et Economique - (SRISE)

161, rue du Commandant-Rolland
13272 MARSEILLE Cedex 08

Tél : 04 91 16 79 69 - Fax : 04 91 77 57 39 Prix de vente : 2,50 euros

Directeur régional : Jean-Marie Seillan

Directeur de la publication : Frédéric Mulard

Rédacteurs : Mireille Sansoucy, Guy Bernades

Composition : Nadine Nieto

Impression : DRAF - PACA

Dépôt légal : novembre 2008

ISBN : 978-2-11-097560-7